

Avis de constitution

SOCIETE « SAMUEL & PATRICIA ELEVAGE » en abrégé « SAPE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE, Lot
319, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMUEL & PATRICIA ELEVAGE »

en abrégé « SAPE »

Objet : Pisciculture de poissons et dérivés, de crustacés
(Importation, transformation)

Elevage de volailles (poulets, pintades, lapins,
cailles, pigeons, dindes)

Elevage de bovins et de caprins

Commercialisation de gros, de demi-gros et
détails des produits frais, congelés et fumés

Exportation des produits congelés et fumés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE,
Lot 319, Ilot 32

Dirigeant(s) Mme GAODE LEBABI JEANNE EPSE HYKPO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13118 du 09/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77628/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

